

1. TITRE DU PROJET

Port méthanier Rabaska

2. PRÉSENTATION

Mon nom est Gilles Leclerc et j'habite Les Saules.

3. BRÈVE EXPLICATION DE L'INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET

Même si je n'aurai pas à travailler directement dans ce projet, il m'apparaît que ce genre de projet sera très profitable pour Lévis. J'ajouterai que le rayonnement de Rabaska ira bien au-delà de cette municipalité. En effet, les impacts de Rabaska se feront sentir jusque sur la Rive-Nord et en Beauce.

Si on pense que le Gouvernement du Québec est à mettre au point une politique de l'énergie, il m'apparaît évident, et le ministre des Ressources naturelles l'a dit à un certain nombre de reprises, que le gaz naturel sera hautement considéré. À mon avis, il n'en peut être autrement, il faut voir à réduire au minimum les coûts de production de nos entreprises. Cette préoccupation prend toute son importance lorsqu'on voit des secteurs comme les scieries et les pâtes et papier devant se consolider et rationaliser pour affronter la concurrence internationale. Si on augmente l'offre d'énergie, on permettra aux prix de baisser et les entreprises de ce secteur, de même que celles d'autres types d'industries, pourront en profiter.

Il est certain que les particuliers ne seraient pas en reste. Avec de meilleurs prix, un certain nombre de ménages pourraient substituer l'électricité ou le mazout au gaz naturel. Globalement, tous y gagneraient.

Rabaska c'est de plus un bon nombre d'emplois créés dans notre patelin. Les chiffres dont on fait mention sont de plus de 3 000. Cela est sans compter les millions \$ que la société versera à chaque année à la municipalité de Lévis. On parle d'un montant de 10 millions \$. À cette somme, il faut ajouter l'aide qu'apportera le promoteur pour le transport en commun et l'engagement, toujours de la part du promoteur, à implanter une chaire en économie d'énergie.

4. PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

Ma préoccupation ne porte pas sur le danger que peuvent représenter pareilles installations. Sur ce plan, je pense que la surveillance exercée est d'un niveau tel qu'il ne peut pas y avoir un danger supérieur à celui inhérent à d'autres secteurs, comme le pétrole par exemple.

Non, ce qui me préoccupe, sans ce que ce soit outre mesure, c'est le niveau de CO₂, principal composant des gaz à effet de serre, que générerait les opérations de regazéification du gaz naturel. Mais, il faut tout de même apporter certaines nuances. D'abord, il faut voir si la substitution, chez les utilisateurs, se fera davantage du mazout au gaz naturel que de l'électricité au gaz naturel. Si c'était le cas, alors l'émission de CO₂ serait moins forte. Sinon, l'environnement pourrait en être quelque peu affecté. Par contre, la baisse de consommation d'électricité en résultant serait à la

faveur d'une plus grande exportation d'électricité vendue à un prix sensiblement plus élevé que sur le marché québécois.

L'autre nuance que j'apporterais est que les technologies de captation du CO2 s'améliorent sans cesse. Il se pourrait donc que, d'ici quelque temps, on puisse capter le CO2 dès son émission suite aux opérations de regazéification du gaz naturel liquéfié.

5. CONCLUSION

J'en conclus que le projet Rabaska sera très profitable pour la région et qu'il mérite qu'on milite en faveur de son implantation.

Gilles Leclerc

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Leclerc', with a long horizontal flourish extending to the right.